



Le déversement de boues résiduelles de station d'épuration, en 2008, à Bagnols-en-Forêt, est un acte illicite. PHOTO ABI

Dans le Var, le groupe Pizzorno n'est pas en odeur de sainteté

La commune de Bagnols-en-Forêt poursuit aujourd'hui en justice la société qui aurait enfoui en toute illégalité des tonnes de mâchefers et de boues polluants.

Par **OLIVIER BERTRAND**
Envoyé spécial à Bagnols-en-Forêt

C'est une petite affaire exemplaire et malodore. Pendant des années, une entreprise varoise a déversé toutes sortes d'ordures illégales dans une décharge que les collectivités lui avaient confiée pour enfouir leurs déchets ménagers. Cela se passait à Bagnols-en-Forêt, sans beaucoup émouvoir les élus locaux jusqu'à la victoire aux municipales de 2008 de militants écologistes qui ont précipité la fermeture de la décharge. La commune a porté plainte, l'affaire arrive ce matin devant le tribunal correctionnel de Draguignan. Propriété de Bagnols, le terrain est loué au Syndicat mixte du développe-

ment durable de l'Est-Var (six villes dont Fréjus et Saint-Raphaël), qui a confié l'exploitation des 26 hectares de décharge au groupe Pizzorno Environnement, géant local de la collecte et du traitement des déchets.

ARSENIC. Dans le Var, Pizzorno est en situation de quasi-monopole pour la collecte et le traitement des ordures. Bien qu'il soit souvent plus cher que les autres. Francis Pizzorno, fondateur et PDG (75 ans), répond souvent qu'il est mieux disant, qu'il sait gérer sans polluer. Sur le papier, sa décharge de Bagnols semblait séduisante. Elle bénéficiait d'une certification d'assurance qualité, allait jusqu'à vaporiser des huiles essentielles pour couvrir ses relents. Mais en s'approchant, cela

se compliquait. Théoriquement, ne pouvaient être stockés là que des déchets ménagers de 25 communes varoises. Or, le 28 novembre 2007, comme des riverains se plaignent des odeurs, un inspecteur débarque et constate que la décharge accueille des mâchefers d'une usine d'incinération d'Antibes (Alpes-Maritimes). Et cela dure depuis des

La fraude aurait rapporté 1,8 million d'euros en trois ans, sans que personne s'en rende compte.

années. Au total près de 90 000 tonnes de mâchefers. Le groupe Pizzorno explique qu'il s'agit de matériaux inertes, valorisables, qu'il utilise pour recouvrir les ordures. Pourtant l'entreprise

acquitte pour ces déchets la taxe générale sur les activités polluantes (les mâchefers sont souvent chargés en plomb et en carbone, parfois en chrome, arsenic, mercure). Il vend l'enfouissement au lieu d'acheter ces matériaux si «valorisables». La fraude aurait rapporté 1,8 million d'euros en trois ans, sans que per-

sonne s'en rende compte, le groupe passant par une autre filiale pour facturer la prise en charge de tout ce qui était interdit. Les mâchefers étaient exposés au vent et à la pluie. Les eaux, en percolant, se chargeaient de métaux lourds. Un système de drainage récupérait le jus noir et puant, le stockait dans un bassin de rétention, mais ce dernier débordait dans le cours d'eau voisin, le Ronflon,

qui charriait ensuite doucement les métaux lourds vers la mer. Un huis-sier a constaté, le 16 décembre 2008, le «flux continu» qui s'écoulait dans le ruisseau. L'un de ses collègues, la même année, a photographié de pleins camions de gravats, de palettes en bois, d'objets variés et interdits : ballon d'eau chaude, pneus, baignoires, éviers, fers à béton, qui parfois déchiraient les membranes plastiques, privant la fosse d'étanchéité.

SATURÉE. Après quelques PV et la victoire des écologistes en 2008, l'exploitant s'est un peu calmé. Mais il a continué de gagner de l'argent sur le dos de sa délégation de service public, en enfouissant cette fois les boues résiduelles de quatre stations d'épuration. L'inspection des installations classées a ainsi découvert en 2009 que des camions déposaient chaque semaine leurs boues humides. Près de 300 tonnes pour 2009. Les stations ne prenaient même pas la peine de les sécher pour essayer de les compacter, et le contribuable payait du coup à Pizzorno l'enfouissement illicite de près de 90% d'eau souillée. Le syndicat propriétaire de la décharge n'a jamais pris aucune sanction contre cet exploitant qui le spoliait. Pizzorno est puissant dans le Var. Il finance de nombreux clubs sportifs, entretient d'excellentes relations avec les élus, compte à son conseil d'administration l'ex-maire de Fréjus François Léotard.

Ce n'est qu'après les municipales de 2008 que le nouveau maire de Bagnols, Michel Tosan, a obtenu la fermeture de la décharge, saturée. Une nouvelle fosse était prévue, mais l' élu refuse de signer le bail. Il exige en contrepartie la remise en état des sites déjà utilisés, et quelques garanties sur le respect de la législation à l'avenir. Il a également porté plainte, et le parquet a mené deux ans d'enquête préliminaire. Puis plutôt que d'ouvrir une information judiciaire, il a renvoyé directement dix prévenus devant le tribunal : quatre entreprises et six salariés, dont quatre du groupe Pizzorno. Mais pas le PDG, qui signait pourtant les contrats et ne pouvait ignorer où partaient les ordures. «Nous avons fait le choix de renvoyer plutôt la personnalité morale», explique Danielle Drouy-Ayral, procureure de la République. Les bénéfices des fraudes, si elles sont avérées, sont allés au profit de l'entreprise, pas directement à celui de leur patron. » L'avocat de Bagnols, Guy Lissandro, n'est pas du tout d'accord. Il a fait citer directement le PDG. L'audience débute ce matin. Si elle n'est pas reportée, elle durera la journée. ♦

REPÈRES



Le groupe Pizzorno compte de nombreux relais politiques dans le Var, finançant entre autres plusieurs clubs sportifs. François Léotard, ancien maire de Fréjus, est membre du conseil d'administration du groupe Pizzorno, dont il a longtemps conseillé le PDG et fondateur, Francis Pizzorno.

190
C'est, en millions d'euros, le chiffre d'affaires du groupe Pizzorno en 2010, en progression de 13,1%.

«La plupart des élus s'en remettent [sur la question des déchets] à des industriels qu'ils ne contrôlent pas.»

Michel Tosan maire de Bagnols-en-Forêt